

Cellule d'animation
Rapport d'activité
2013

Les dates clés du SAGE

Cellule d'animation du SAGE Vire : janvier 2007,
Arrêté Préfectoral définissant le périmètre du SAGE : 2 avril 2007,
Arrêté Préfectoral de composition de la CLE : 30 novembre 2007,
modifié les 17 février 2009, 16 mai 2011 et 21 juin 2012,
État des lieux : juin 2009 - Diagnostic : octobre 2012
Tendances : avril 2013 - Scénarios contrastés : décembre 2013

Sommaire

I. La cellule d'animation	3
II. La Commission locale de l'eau	4
III. Etudes et suivis.....	8
IV. Communication du SAGE	16
V. Accompagnement des communes et syndicat d'eau dans leurs projets	17
VI. Fonctionnement du SMVV	18
Annexe 1 - La communication du SAGE.....	21
Annexe 2 - Les principales dates 2013.....	24

I. La cellule d'animation

En 2013, la cellule Eau du syndicat mixte du Val de Vire est composée d'un ingénieur, Stéphanie LEGENDRE, (à temps plein), d'un technicien rivière, Jérémie LEVAVASSEUR (à temps plein), d'une secrétaire-comptable, Delphine COUTURIAUX (à 40% d'un temps plein pour le volet eau).

La cellule a été renforcée par un stagiaire Arnaud CHILOU (6,5 mois à TP) pour la réalisation d'une étude sur l'évaluation des enjeux socio-économiques liés aux ouvrages hydrauliques de la Vire.

En 2012, la CLE a décidé de confier les phases de scénarios-choix de la stratégie au cabinet extérieur IDEA-ARTELIA, qui a poursuivi sa prestation.

Stéphanie LEGENDRE assure l'animation du SAGE et l'encadrement de la cellule Eau. Le travail de l'animatrice a porté sur les missions suivantes :

- Administratif : préparation et suivi des demandes de subvention, préparation des séances du comité syndical, préparation du volet eau du budget du syndicat, veille juridique...
- Animation : préparation, animation et comptes rendus des groupes de travail, du bureau et de la CLE,
- Elaboration des documents techniques : finalisation du diagnostic, analyse des données ...
- Etudes : animation des comités de pilotage pour le SMVV et participation aux comités de pilotage des études extérieures,
- Communication : lien avec la presse, publication d'une lettre d'information papier et d'une newsletter, élaboration et suivi du site internet du SAGE, intervention auprès des scolaires.

↳ Etat d'avancement du SAGE en 2013 : poursuite de l'élaboration du SAGE avec l'adoption des scénarios tendanciels (avril) et des scénarios alternatifs (décembre).

L'animatrice apporte également un soutien technique :

- A l'Union des Associations syndicales du bassin inférieur de la Vire (UASBIV) pour la mise en conformité des portes à flot de la Vire, le suivi de l'état des digues de la Vire et l'engagement d'une fusion des cinq associations syndicales de la basse Vire ;
- au SIAEP de Saint Clair-sur-Elle pour l'animation du comité de suivi des périmètres de protection des captages de Couvains.



II. La Commission locale de l'eau

a) Evolution de la CLE

La chambre d'agriculture a désigné, suite aux élections de janvier 2013, de nouveaux représentants à la CLE :

- Guillaume THOUROUDE pour la Manche (succédant à Eric LECLER),
- Serge ROBIAILLE pour le Calvados (succédant à Yves LEBAUDY).

L'association « Pour la Vire » est représentée par son nouveau président : Gérard GUIFFARD (succédant à Roland RAYON).

La composition de la CLE n'a pas été modifiée en 2013.

b) La CLE

La commission locale de l'eau s'est réunie à 4 reprises en 2012.

Réunion	Date	Ordre du jour	Nombres de participants
CLE n°11	11 avril	<ul style="list-style-type: none">- Validation du rapport d'activité 2012,- Validation des tendances du bassin versant - Etat prévisible de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides à l'horizon 2020 après analyse des tendances socio-économiques, de l'évolution des usages de l'eau et de la mise en œuvre des politiques engagées,- Avis de la CLE sur les documents soumis à consultation du public dans le cadre de la préparation du SDAGE 2016-2021 « les questions importantes du bassin de la seine et des cours d'eau côtiers normands ».	31 personnes + 4 mandats
CLE n°12	16 décembre	<ul style="list-style-type: none">- Validation de la stratégie pour la masse d'eau HR317 « Vire moyenne »,- Validation des scénarios contrastés,- Calendrier 2014.	32 personnes + 1 mandat



c) Le bureau

Le bureau s'est réuni les 21 mars, 7 octobre et en condition de « bureau élargi aux membres techniques » le 15 novembre.

Réunion	Date	Ordre du jour	Nombres de participants
Bureau n°8	21 mars	<ul style="list-style-type: none">- Rapport d'activité 2012,- Avis de la CLE sur les documents soumis à consultation du public dans le cadre de la préparation du SDAGE 2016-2021 « les questions importantes du bassin de la seine et des cours d'eau côtiers normands »,- Les tendances du bassin versant - Etat prévisible de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides à l'horizon 2020 après analyse des tendances socio-économiques, de l'évolution des usages de l'eau et de la mise en œuvre des politiques engagées.	15 personnes
Bureau n°9	7 octobre	<ul style="list-style-type: none">- Résultats de l'étude socio-économique des seuils de la Vire moyenne.- Projet d'Atelier Paysage autour des sites hydrauliques de la vallée de la Vire : Collaboration SMVV/programme de recherche Reppaval (M.A. Germaine),- Scénario d'aménagement des seuils de la Vire moyenne (R317) proposé par les élus du Pays Saint-Lois,- Actualisation du calendrier d'élaboration du SAGE,- Evaluation économique des scénarios contrastés.	18 personnes
Bureau n°11	15 novembre	<ul style="list-style-type: none">- validation technique des mesures composant les scénarios contrastés du SAGE et de leurs intitulés en réunion de bureau élargie (« bureau technique ») avant leur adoption définitive par le bureau.	19 personnes (yc techniciens)

d) Les réunions préparatoires

Deux réunions organisées les 31 janvier et 13 septembre ont permis de préciser la méthode d'élaboration des scénarios et les objectifs à atteindre entre les élus de la CLE et les services de l'Etat.

Réunion	Date	Ordre du jour	Nombres de participants
Préparatoire n°1	31 janvier	<ul style="list-style-type: none">- Préciser la méthodologie à mettre en œuvre pour l'élaboration du scénario tendanciel relatif aux ouvrages hydrauliques de la Vire moyenne (taux d'étagement à atteindre pour le bon état).	17
Préparatoire n°2	13 septembre	<ul style="list-style-type: none">- proposer un scénario pour l'aménagement des seuils hydrauliques de la Vire moyenne afin d'améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques ;- actualiser le calendrier d'élaboration du SAGE.	9

e) Réunions des groupes de travail et participation

Finalisation du scénario tendanciel

Au cours du premier trimestre 2013, les cabinets IDEA-ARTELIA ont complété et finalisé le scénario tendanciel initié avec les groupes de travail en décembre 2012. Cette synthèse a ensuite été discutée et amendée lors d'une « intercommission » regroupant les 3 groupes de travail :

Réunion	Date	Ordre du jour	Nombres de participants
Intercommission	22 février	<ul style="list-style-type: none">- Dernière réunion de travail pour le scénario tendanciel : Analyse des tendances socio-économiques (croissance démographique, évolution des activités économiques), de l'impact des évolutions climatiques, de la mise en œuvre des politiques engagées et des grands projets d'aménagement, et de leurs impacts sur la ressource en eau et les milieux aquatiques.	37 personnes

Elaboration des scénarios alternatifs

Les groupes de travail se sont réunis de mai à juillet pour élaborer les scénarios alternatifs. Le cabinet IDEA a travaillé à l'aide de l'outil MétaPlan afin de faire émerger des propositions de mesure pour répondre aux enjeux et atteindre les objectifs.

Réunion	Date	Questions guides	Nombres de participants
Groupe Qualité chimique et physico-chimique	13 mai	<ul style="list-style-type: none">- Comment améliorer la qualité des eaux de surface,- Comment sécuriser la qualité des masses d'eau souterraines,	22 personnes

Réunion	Date	Questions guides	Nombres de participants
Groupe Etat des milieux et usages liés aux cours d'eau	13 mai	<ul style="list-style-type: none">- Comment améliorer la fonctionnalité des systèmes aquatiques et favoriser la biodiversité : de la Vire et des affluents, des marais de la basse Vire et des zones humides continentales, de la baie des Veys,- Comment assurer la mise en œuvre et le suivi du SAGE à l'échelle du bassin versant,	23 personnes
Groupe Etat quantitatif des masses d'eau	21 mai	<ul style="list-style-type: none">- Comment sécuriser l'approvisionnement en eau potable dans le respect des milieux aquatiques ?- Comment limiter les risques liés aux inondations ?- Comment assurer la mise en œuvre et le suivi du SAGE à l'échelle du bassin versant ?	20 personnes



Deux intercommissions ont permis de restituer à l'ensemble des participants la production des 3 groupes de travail réunis les 13 et 21 mai 2013. L'équipe d'études IDEA-ARTELIA a réalisé un travail de tri et d'organisation, parfois de reformulation, des mesures proposées par les membres des commissions. Toutes les propositions ont été reprises (pas de censure) et organisées par objectifs.

L'intercommission du 14 juin s'est principalement axé sur la présentation de la méthode et des objectifs de la réunion, mal compris par les participants, et la présentation du volet « ouvrages de la Vire moyenne ». La seconde réunion a permis de finir de présenter l'ensemble des mesures.

Réunion	Date	Ordre du jour	Nombres de participants
Intercommission	14 juin	- Présentation du tableau des mesures	42 personnes
Intercommission	7 juillet	- Présentation du tableau des mesures (suite)	43 personnes

f) La sortie terrain annuelle de la CLE

Le jeudi 11 juillet, une quarantaine de membres de la CLE et des groupes de travail du SAGE ont participé à la sortie organisée en baie des Veys, en partenariat avec le SAGE Douve-Taute. Le Parc naturel régional, le conservatoire du littoral, les représentants des conchyliculteurs et agriculteurs ont aimablement contribué à enrichir cette journée grâce à leur accueil sur les sites :

La visite a permis d'illustrer les thématiques suivantes :

- Patrimoine naturel de la baie (phoques, hydrologie, chasse...) et agriculture sur les polders (PnrMCB, agriculteur) à Brévands ;
- Visite de la base conchylicole de Grandcamp-Maisy ;
- Allocution de Monsieur Benoît LEMAIRE, sous-préfet de Bayeux pour présenter le comité de pilotage interdépartemental pour la gestion de la baie des Veys ;
- Contexte du système de défense contre la mer (exemple de St-Germain-de-Varreville/Ravenoville) ;
- L'adaptation au changement climatique et à l'élévation des niveaux marins (exemple de la réserve de Beauguillot).

La baie des Veys est de première importance en Basse-Normandie pour l'activité conchylicole avec 84 concessionnaires pour une production annuelle de 7000 tonnes/an. Reconnue pour ses conditions de croissance exceptionnelles des coquillages, la baie connaît néanmoins d'importants épisodes de mortalité estivale d'huîtres adultes. D'autres usages occupent également la baie : l'agriculture exploite 2370 ha de polders en baie des Veys dont 1128 ha sur le bassin de la Vire, et divers modes de chasse (au gabion, à la botte, à la passée...) sont pratiqués. La découverte des richesses naturelles de la baie attire de nombreux visiteurs.



Poursuite de l'élaboration du SAGE : le choix de la stratégie en 2014

L'élaboration du SAGE a nécessité plus de temps que prévu, et n'a pas permis à la CLE de respecter le calendrier prévisionnel prévoyant l'adoption de la stratégie avant les élections de mars 2014.

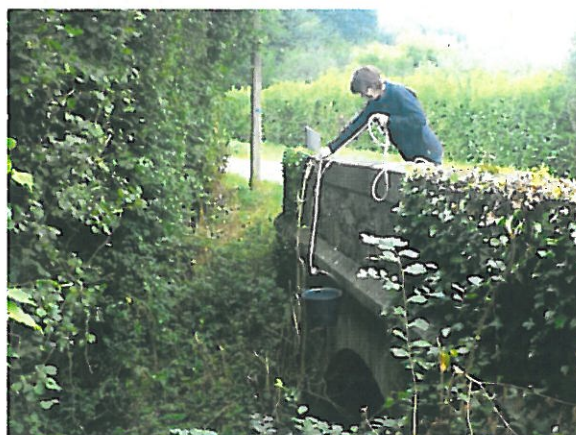
Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales dans le Saint-Lois, six communautés de communes et plusieurs syndicats du bassin de la Vire se sont regroupés pour former au 1er janvier 2014 *Saint-Lô Agglomération*.

Lors de sa dernière séance de 2013, la CLE a décidé de reporter le choix de la stratégie collective, consistant à retenir/choisir les mesures qui figureront dans le futur SAGE, à l'automne 2014, avec le collège renouvelé des élus.

III. Etudes et suivis

a) Qualité des eaux

Le SMVV a poursuivi le suivi qualité physico-chimique engagé sur la période juin 2012/mai 2013 sur 4 masses d'eau (Joigne, Elle, Marcran, Gouvette et Rieu). Les prélèvements sont réalisés par le technicien rivière et occasionnellement l'animatrice du SAGE.



b) Continuité écologique

Etude de maîtrise d'œuvre pour la reconversion-renaturation de la friche industrielle des vaux de Vire :

En vue de favoriser l'essor de la ville, tout en limitant l'étalement urbain, la collectivité a initié une étude sur le recyclage de 8 friches urbaines dont le site des Vaux de Vire, sur 2 ha. La ville veut reconvertir ce site, situé en bord de Vire, en aval de l'écluse. Le SAGE et l'agence de l'eau sont associés à la démarche.

Réflexion sur un scénario d'aménagement des gorges de la Vire :

Une réflexion s'est engagée dans le cadre de l'élaboration des scénarios contrastés du SAGE sur le secteur des gorges de la Vire. L'étude socio-économique et le travail de terrain de l'Onema ont permis d'établir un bilan précis des ouvrages existant sur la Vire amont. Sur les 21 ouvrages situés entre Pont-Farcy et la Graverie, 12 sont ruinés mais forment encore des retenues préjudiciables au bon fonctionnement des milieux aquatiques. 9 seuils sont fermés mais en état médiocres. Tous sont équipés pour la continuité écologique. L'enjeu sur cette masse d'eau se concentre sur l'atteinte du bon état en 2015.

Un travail technique préalable a permis d'organiser 3 réunions de présentation aux élus de la CLE, maires et présidents de communautés de communes concernés, les 7 et 29 novembre et 19 décembre.

Etude de faisabilité de l'aménagement des seuils des CLAIES DE VIRE, CANDOL, CONDE-SUR-VIRE et LA CHAPELLE-SUR-VIRE

Le diagnostic du SAGE a identifié 4 ouvrages de la Vire moyenne présentant un enjeu particulier vis-à-vis de la fréquentation locale et touristique : Claiés de Vire (La Meauffe), Candol (St-Ebremond-de-Bonfossé), Condé-sur-Vire et la Chapelle-sur-Vire (Troisgots).

En 2011, l'approche à l'échelle des entités paysagères réalisée par le CAUE de la Manche sur La Chapelle-sur-Vire et les Claires de Vire a permis de montrer qu'il était possible d'intervenir sur les ouvrages hydrauliques sans porter préjudice à la valorisation patrimoniale et touristique des sites. Les résultats de l'étude ont été présentés à la CLE du 7 octobre 2011.

La CLE a souhaité qu'une étude complète, intégrant notamment l'impact sur les inondations sur la basse Vire, soit engagée sur les 4 sites. La maîtrise d'ouvrage de l'étude est portée par Le SDSL, propriétaire de la Vire.

Pour chacun des sites, l'étude doit aboutir à la conception d'un avant-projet définitif comprenant les prescriptions propres à l'aménagement du seuil lui-même ainsi qu'aux usages identifiés par le SDSL comme devant être maintenus après l'aménagement du site.

- La consultation (MAPA) étant close au 13 décembre 2012. L'analyse des offres s'est effectuée début janvier. Les bureaux d'étude ont été auditionnés le 10 avril à l'agglomération Saint-Loise. Deux comités de pilotage se sont tenus les 26 juin et 4 décembre.
- L'animatrice du SAGE, référent sur le volet technique, a rencontré le bureau d'étude le 3 octobre pour un entretien.

Projets d'aménagement des seuils de la Vire moyenne

Lors de sa séance du 7 octobre 2011, la CLE a identifié 4 seuils sans enjeu direct lié aux usages dont la suppression pourrait être proposée, en accord avec le propriétaire pour les ouvrages privés d'Aubigny et de Moulin Hébert.

Aménagement du seuil d'Aubigny

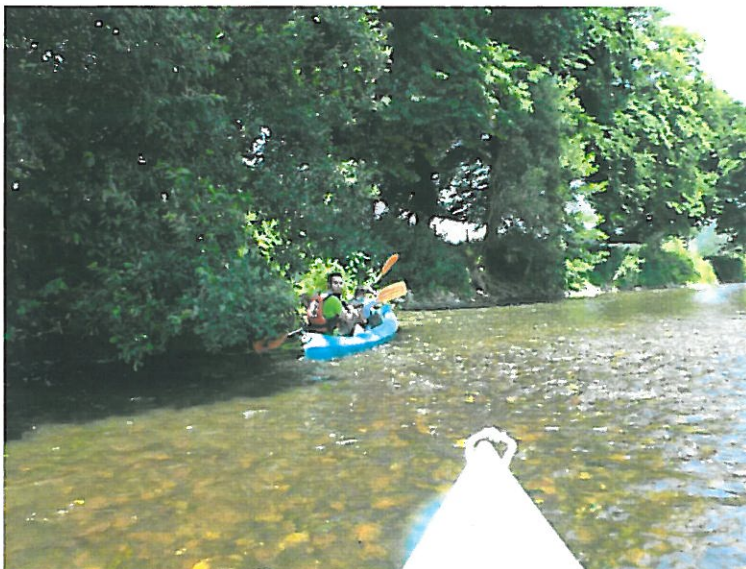
Le seuil d'Aubigny, ancien ouvrage éclusier, fut réemployé par l'entreprise laitière Elle & Vire pour maintenir une ligne d'eau constante jusqu'en amont de Condé-sur-Vire, pour permettre la mise en œuvre d'un pompage au droit de l'usine. Cet usage est obsolète depuis quelques années et l'ouvrage est resté à l'abandon. Le passage accidentel d'une embarcation dans le vannage peut s'avérer dangereux.

Encouragée à sécuriser le site, l'entreprise Elvir a délégué la maîtrise d'ouvrage des travaux à la fédération de pêche de la Manche, qui a consacré l'année 2013 à l'élaboration des dossiers techniques et administratifs, en partenariat avec la cellule du SAGE.



Aménagement du seuil de Moulin Hébert

Le seuil privé de Moulin Hébert est situé sur le parcours prioritaire pour le canoë-Kayak. En cas de suppression de l'ouvrage, des aménagements connexes devront permettre d'assurer la pratique du canoë en étiage. Une descente du bief le 12 juillet avec Thomas Tapin de la base de Condé a permis de relever la présence de plusieurs hauts fonds qu'il faudrait aménager.



Les itinéraires de randonnée nautique

Le Sage est associé au comité de pilotage du Plan départemental des itinéraires de randonnée nautique réuni à l'initiative de Manche Tourisme pour l'identification des itinéraires susceptibles d'être référencés au niveau départemental. Une réunion de restitution s'est tenue le 5 juillet.

Le secteur amont de Condé est candidat à la labellisation « itinéraire départemental ». Plusieurs aménagements devront être réalisés au préalable pour sécuriser totalement la pratique par le grand public.



Diagnostic socio-économique des ouvrages hydrauliques de la vallée de la Vire (moyenne et amont) dans le cadre des réflexions sur la restauration de la continuité écologique des cours d'eau

En 2012, le SMVV a été sollicité par Marie-Anne GERMAINE, Maître de Conférences en Géographie, à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, pour réaliser, dans le cadre du projet de recherche REPPAVAL¹ une évaluation des enjeux socio-économiques liés aux ouvrages hydrauliques de la Vire.

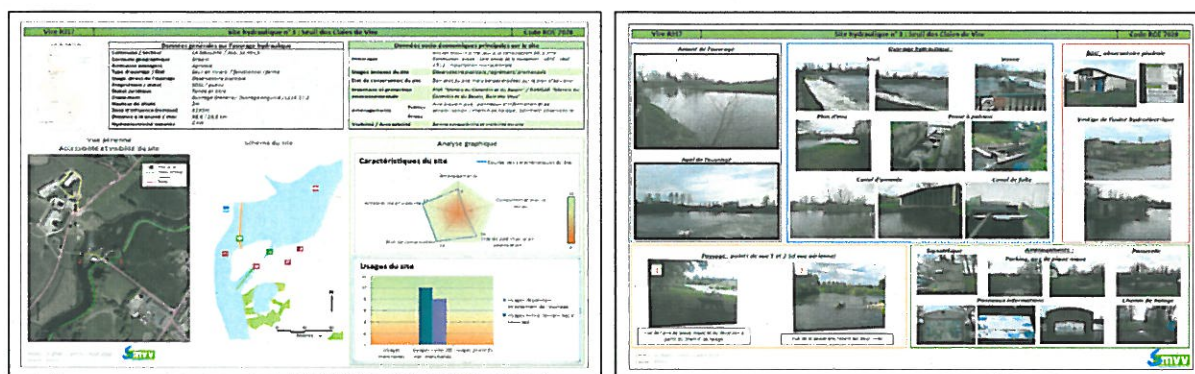
L'étude a été menée par Arnaud CHILOU, étudiant de MASTER 2 à l'université de Rennes, dans le cadre d'un stage de 6 mois à partir d'avril 2013. Le stagiaire a été accueilli dans les locaux du SMVV, son encadrement a été assuré par le SMVV et Mme GERMAINE.

L'étude a permis de réaliser un diagnostic multicritères des ouvrages (patrimoine, usage, paysage...) pour :

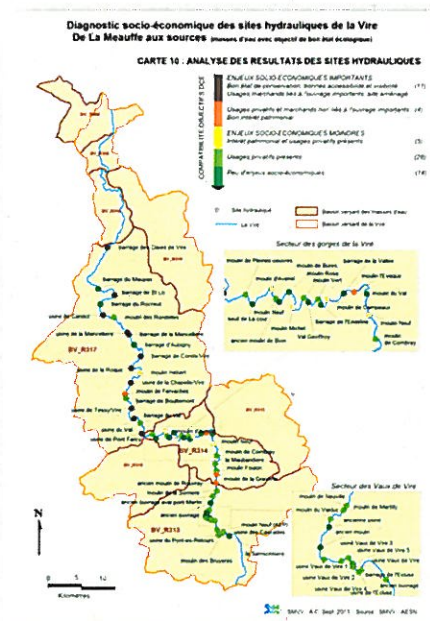
1/constituer une base d'évaluation du rôle et de l'intérêt des ouvrages, partagée par les collectivités, usagers et gestionnaires de la rivière.

¹ « Représentations de la nature et des paysages dans les petites vallées de l'ouest de la France face aux projets de restauration écologique » (dirigé par R. Barraud, Univ. Poitiers et M.-A. Germaine, Univ. Nanterre).

2/identifier les ouvrages et moulins les plus remarquables, et fournir des éléments d'aide à la décision pour l'élaboration des scénarios du SAGE.



L'étude a donné lieu à une restitution constituée d'un temps de présentation et d'échange en salle le matin avec l'intervention de Laurent LESPEZ, professeur à l'Université de Paris Créteil. Et l'illustration de l'étude par une visite de terrain au moulin Neuf de Carville et au moulin de Combray (gorges de la Vire) l'après-midi.



Hydroélectricité

Achat des microcentrales de Pont-Farcy et Candol. Les deux microcentrales étaient en vente en 2012. La microcentrale de Pont-Farcy a été rachetée par un producteur d'hydroélectricité ; celle de Candol par la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de la Manche.

Microcentrales de la Mancellière-sur-Vire, La Roque, Tessy-sur-Vire et Fourneaux (HR317) : le 19 novembre 2013, la cour administrative d'appel de Nantes, saisie par la Société Usines du Bassin de la Vire, a confirmé l'annulation des arrêtés préfectoraux autorisant l'exploitation des microcentrales hydroélectriques du Val à Fourneaux, de Tessy-sur-Vire, de La Roque à Condé et de La Mancellière-sur-Vire. Les retenues ont été vidées à l'exception de La Roque situé sur le parcours canoë-kayak de la base de Condé sur Vire.

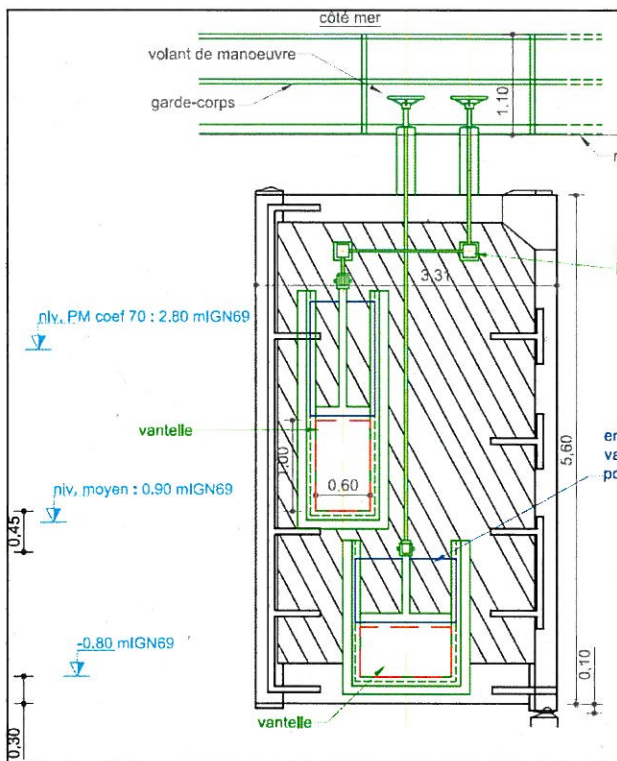
Etude pour l'amélioration de la continuité écologique au droit des portes à flot (HR356)

Les portes à flot de la Vire, situées sous le pont de la RD197 (ancienne RN13), sont les premiers ouvrages à la mer de la Vire. La visite des experts de l'ONEMA et de l'agence de l'eau Seine-Normandie, réalisée en décembre 2010, a confirmé l'existence d'un impact des portes sur la migration des civelles. Afin de mettre les portes en conformité avec les exigences de l'article L214-17 du code de l'environnement, l'union des associations syndicales du bassin inférieur de la Vire, propriétaire et gestionnaire de l'ouvrage, a confié une étude de conception d'un aménagement permettant d'améliorer les conditions de franchissement sans impacter les secteurs et usages amont (par sur-inondation et salinité notamment) au cabinet EGIS Eau.

L'aménagement retenu consiste en la confection de 2 portes neuves pour l'arche n°1 (en rive gauche) équipées chacune de 2 vantelles (bas et milieu). L'ONEMA et la DDTM de la Manche ont été étroitement associés à cette phase d'étude. Le projet d'aménagements des portes à flot du pont du Vey daté de juillet 2013 a été approuvé par le maître d'ouvrage.

L'UASBIV remplacera également les portes de l'arche n°4, batardée depuis 4 ans, par 2 portes neuves équipées de 2 vantelles de fond. Enfin, de nouveaux équipements permettront d'améliorer la sécurité des personnes en charge de manoeuvrer les vantelles. Le montant global des aménagements est estimé à 358 800 € TTC.

Plans des aménagements proposés :



Diagnostic des digues fluviales de la Vire (HR356)

L'étude menée sur l'aménagement des portes à flot comprend un diagnostic de l'état des digues érigées le long de la Vire des portes à flot à Porribet (15 km sur chaque rive).



Trois journées ont été consacrées en mai et juin à l'inspection visuelle des digues ainsi qu'à la localisation des ouvrages hydrauliques avec l'UASBIV et le SDSL.

L'animatrice a assuré le lien entre le bureau d'étude, l'UASBIV et les différents interlocuteurs de l'étude.

De nombreux échanges et rendez-vous ont permis de finaliser la restitution des documents définitifs.

Figure 1 : digues en voie d'affaissement (secteur amont)

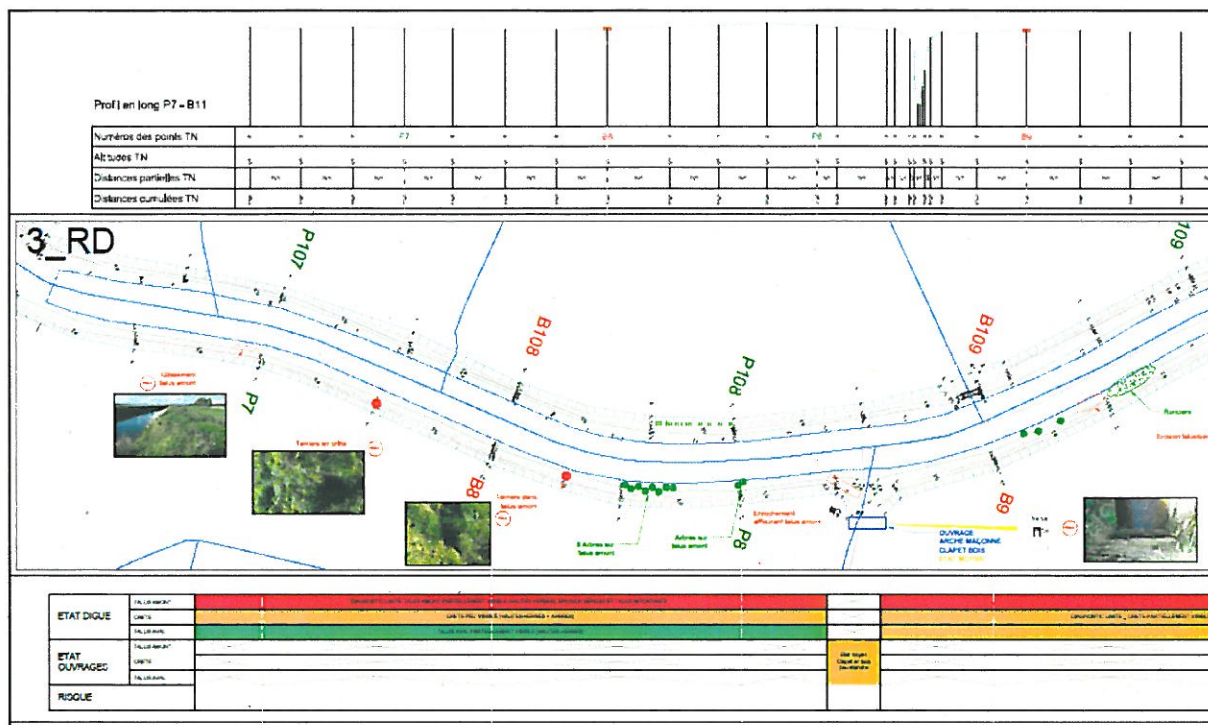


Figure 2 : UASBIV, Diagnostic de l'état des digues de la Vire (extrait), EGIS eau 2013

c) Projet de fusion des associations syndicales de la basse Vire

L'UASBIV et les 5 associations de la basse Vire se sont engagés, par délibération du 12 décembre, dans une démarche de fusion, qui sera à l'étude en 2014.

d) Etat d'avancement des programmes de restauration du bassin de la Vire

Vire moyenne :

Depuis 2009 le SMVV dispose d'un technicien rivière chargé d'établir le diagnostic « ripisylve, piétinement, hydromorphologie » des principaux affluents de la Vire moyenne (Joigne, Hain et Elle) et d'assurer le suivi des travaux d'entretien du Fumichon.

L'encadrement et le suivi de l'animation (subvention, réunion de bilan annuel en janvier ...) sont assurés par l'animatrice du SAGE.

Le technicien a finalisé les dossiers administratifs, de subvention et de DIG de l'Elle et de la Joigne, avec les maîtres d'ouvrage concernés (communautés de communes de Canisy, de l'Elle et SIAEP de l'Elle). Les marchés de travaux sont signés pour le secteur aval de l'Elle et la Joigne. La consultation est achevée pour le secteur amont de l'Elle.

Le technicien a assuré le suivi du programme d'entretien du Fumichon – phase2 (en collaboration avec la communauté d'agglomération saint-loise).

Diagnostic des cours d'eau de la Vire amont :

La communauté de communes de Vire et le SIVOM de St Sever se sont associés pour dresser un état des lieux précis des cours d'eau du territoire d'étude et définir les modalités de mise en œuvre d'un programme d'actions permettant de répondre aux objectifs de bon état de la DCE. L'étude pilotée par la CATER a été confiée à CE3E.

Le périmètre comprend la masse d'eau HR314 « Vire amont » et 6 masses d'eau petits cours d'eau : Brévogne, Virène, Maisoncelles, Allière, Dathée, Cunes, soit 163 km de cours d'eau. Le dernier comité technique s'est tenu le 21 janvier à la fédération de pêche du calvados.

e) Zones humides

Les zones humides ont un rôle essentiel dans la régulation des crues, le soutien d'étiage, la qualité de l'eau, la biodiversité et donc l'atteinte du bon état. L'inventaire des territoires humides réalisé par la DREAL a permis d'identifier plusieurs secteurs à enjeux quantitatif et qualitatif sur le bassin de la Vire. Une démarche est engagée avec les représentants de la profession agricole pour améliorer leur préservation et lutter contre les remblaiements et drainages des parcelles agricoles et le retournement des prairies pour la mise en culture.

La CLE a identifié les marais de la basse Vire (PNR) et les petites zones humides continentales comme enjeu du SAGE lors de sa réunion du 4 octobre 2012.

Programme de mesures MAEt² « granits de Vire » 2013

La cartographie des zones humide réalisée par la DREAL a permis d'identifier sur l'amont du bassin de la Vire un secteur stratégique pour le soutien des débits d'étiage de la Vire moyenne (secteur de Saint-Lô).

En 2011, sollicitée par le SMVV, le Conservatoire des espaces naturels de Basse-Normandie (CEN) s'est porté opérateur du dossier « MAEt zones humides des granites de Vire ». Le dossier de candidature MAEt a été retenu par la CRAE en décembre 2011.

En 2012, 23 agriculteurs ont contractualisé pour 200 ha de zones humides pendant 5 ans, en choisissant l'une des deux mesures suivantes :

- absence totale de fertilisation minérale (261 €/ha/an),
- limitation de la fertilisation minérale à 60 unités d'azote/ha/an (213 €/ha/an).

Un second dossier a été déposé en 2013 pour élargir légèrement le périmètre aux secteurs des granites situés sur les communes de la Manche (Gathemon, Vengeons, Chaulieu, St Michel de Montjoie).

Les exploitants ayant contractualisé en 2012 ont été contactés et rencontrés en fonction des besoins, pour leur apporter un appui au montage des dossiers. Le CEN a également pu échanger avec eux sur leurs points de vue et les difficultés éventuelles rencontrées par rapport au dispositif MAEt.

57 hectares supplémentaires ont été contractualisés en 2013.

Deux réunions ont permis de faire le bilan 2012 et de préparer la saison 2013 : 30 septembre : réunion de bilan avec l'ensemble des opérateurs à l'agence de l'eau, 16 janvier : travail préparatoire avec le CEN.

Réflexion sur l'aménagement des étangs de Semilly

A l'initiative de la commune de la Barre de Semilly une réunion de travail a permis de rassembler propriétaire, élus et techniciens autour de la question du devenir des deux **étangs de Semilly** de 2,5 ha. Bien qu'ils soient classés, les étangs et les digues sont en très mauvais état. Le SMVV a été sollicité pour éclaircir les questions de propriété des ouvrages et explorer les pistes d'intervention possibles. Un travail de recensement des données techniques et juridiques puis une réunion d'échange et de présentation avec les élus et services de l'Etat et du conseil général concernés a permis de clarifier le statut des ouvrages.

f) Volet littoral

Bien que la Vire soit un fleuve, le périmètre du SAGE comporte très peu de frange littorale. Pourtant la problématique est forte puisque la Vire est l'un des quatre fleuves qui se jettent en baie des Veys. Les réflexions sur le volet littoral sont menées conjointement avec le SAGE Douve-Taute dans le cadre d'un groupe de travail « inter-Sage baie des Veys ».

Profil de vulnérabilité des zones de coquillages de la Baie des Veys.

Pour répondre aux attentes réglementaires en matière de qualité des eaux conchylicoles et des mollusques bivalves vivants, la réalisation de profils de vulnérabilité des zones de production de coquillages et des zones de pêche à pied permet de disposer des éléments de compréhension des sources de pollution susceptibles d'impacter ces zones.

² MAEt : mesures agri-environnementales territorialisées

Lancée en décembre 2011, sous maîtrise ouvrage du PnrMCB pour le compte de l'Etat, l'étude permet d'identifier d'une part, les travaux curatifs et préventifs nécessaires pour limiter les situations à risques et d'autre part, les mesures de gestion adaptées pour la protection de la santé des usagers.

Les réunions techniques de 2013 ont permis de finaliser les 2 premières phases des profils de vulnérabilité : état des lieux, modélisation et diagnostic (participation aux comités techniques des 14 novembre et 5 décembre à Hérouville). Le plan d'action et de gestion active s'achèvera en 2014.

Il est proposé aux SAGE Douve-Taute et Vire d'intégrer dans leur volet littoral les prescriptions des profils de vulnérabilités conchylicoles.

Projet de test d'ouverture des portes à flot pour lutter contre la mortalité des huîtres adultes

La partie Est de la Baie des Veys (côté Calvados) abrite une importante activité conchylicole et en particulier d'élevage d'huîtres. De fortes mortalités d'huîtres adultes sont constatées régulièrement sur ce secteur depuis 1994. Des travaux scientifiques notamment dans le cadre du programme MOREST de l'IFREMER ont mis en avant un lien entre les mortalités et les arrivées d'eau douce de la Baie des Veys.

Benoît LEMAIRE, sous-préfet de Bayeux, en charge du comité de pilotage interdépartemental pour la baie des Veys, a fait part à la commission inter-sage baie des Veys du 28 novembre, de son souhait de lancer une expérimentation visant à maintenir les portes à flot de la Vire en position ouverte sous certaines conditions, en particulier de marée de morte à moyenne eau, afin de favoriser le mélange eau de mer et eau douce, susceptible de réduire les dessalures sur les concessions ostréicoles.

Le lancement d'une telle expérimentation nécessite d'évaluer les risques encourus sur les usages (agricoles et habitations notamment) et les infrastructures (digues de la Vire, pont de la RN13, seuil de Porribet, seuil de St-Lambert sur l'Elle notamment) situés en amont des portes à flot de la Vire au regard de différentes conditions d'ouverture et de gestion des portes à flot.

Une étude portée par le comité régional conchylicole devra donc définir un ou deux scénarios d'ouverture et de gestion des portes permettant de maximiser le volume de mélange tout en minimisant les risques en amont. Les premières réunions techniques pour la rédaction du cahier des charges ont débuté fin 2013.

g) Articulation avec les autres démarches territoriales

Le SAGE a été associé à plusieurs démarches d'aménagement du territoire : SCoT du Saint-Lois, Réunion d'élaboration du PLUi de Vire, réunion de validation du PLU de St Clair sur Elle.

Urbanisme : SCoT et PLU

Le SAGE a été convié à la présentation du PLU de St Clair sur Elle aux personnes publiques associées le 21 juin.

Le SMVV a été consulté par le SDSL sur le projet de SCoT du Pays Saint-Lois, avant son passage à enquête publique le 15 septembre.

L'animatrice est associée à l'élaboration du volet agriculture-environnement du PLUi de Vire. Une matinée de restitution du diagnostic bocager réalisé par Planis a été organisée le 17 juin.

L'animatrice a été associée à l'élaboration de la doctrine des services de la DDTM du Calvados sur le thème Eau et urbanisme ; et a participé à la journée organisée par l'agence de l'eau à destination des animateurs de SAGE le 3 décembre sur le thème de l'aménagement du territoire.

Journées des SAGE et PTAP

Le SAGE est associé à l'élaboration du SDAGE 2016-2021 : réunions du secrétariat technique local les 23 janvier 8 avril et 4 juillet. L'animatrice a représenté le président de la CLE au forum de l'eau au Mémorial de Caen.

SAGE Douve-Taute

Commission eau du PNR le 9 janvier : évolution climatique et remontée du niveau marin / les relations nappes et marais.

Un important travail de partenariat avec l'animateur du Sage Douve-Taute, initié avec la mutualisation de la journée annuelle des SAGE, a permis d'élaborer le volet « baie des Veys » des 2 Sage.

Natura2000

La cellule d'animation a été associée à la visite terrain organisée par le CPIE des Collines Normandes sur le thème du saumon atlantique avec les agriculteurs engagés dans Natura 2000 Souleuvre.



IV. Communication du SAGE

a) Présentation de la gestion de l'eau aux élèves de l'IREO

A la demande de L'Institut Rural de Condé sur Vire, la cellule eau a présenté l'organisation de la gestion de l'eau en Europe et en France aux élèves de 4 classes de seconde option « mécanique agricole ». Cela a été l'occasion d'expliquer les enjeux de la protection de la ressource en eau sur le bassin de la Vire et la justification technique des différentes réglementations auxquelles seront confrontés ces futurs professionnels agricoles.

4 interventions de 2 heures les : 8 janvier, 15 janvier, 8 novembre et 22 novembre.



b) Exposition sur la Vire au fil du temps et les nouveaux enjeux de la gestion de l'eau

L'exposition « La Vire hier, aujourd'hui et demain » a été conçue pour être itinérante sur le bassin de la Vire, notamment sur les communes accueillant un site à enjeu (barrage...). L'exposition a été inaugurée à Tessy-sur-Vire en 2011. Il n'y a pas eu d'exposition en 2013.

c) Lettre d'information et la newsletter du SAGE

L'animatrice assure la préparation et l'animation de la commission communication du SAGE. La CLE communique auprès des élus et acteurs du SAGE via la lettre d'info du SAGE.

Le journaliste de l'Acteur Rural, Philippe BERRUER, remplacé en juillet par Lucile VILBOUX, assure la rédaction des articles. La conception et l'impression de la lettre a été confiée à l'agence LECAUX.

La lettre d'info est diffusée auprès des maires et conseillers municipaux des communes du SAGE, des conseillers généraux et régionaux concernés, des usagers et services de l'Etat et de tous les autres acteurs du SAGE ... Elle est également disponible sur le site internet du SAGE.

Trois lettres d'information sont parues en 2013 : mars, juillet et décembre.

La commission communication réunie le 5 avril a retenu les sujets suivants :

La lettre d'info

n°	Parole d'acteur :	Dossiers de la lettre du SAGE :
mars :	Les associations environnementalistes	Les prairies humides sous contrat MAEt zones humides : bon bilan 2012
juillet :	Manche Tourisme	Des vacances au fil de l'eau Tour d'horizon des activités existantes
décembre :	Le SDSL	Vire domaniale : quelques règles à connaître

Chaque dossier s'accompagne d'une actualité (sorties du SAGE, nouvelle réglementation, actions institutionnelles sur le bassin...) et d'un article sur le patrimoine vivant ou architectural du bassin.

La newsletter

n°	Parole d'acteur :	Dossiers de la lettre du SAGE :
n°1 mai	Une Vire très « tendances »	Renvoi vers l'étude du scénario tendances du SAGE
	Remontée des aloses	Rappel des portes ouvertes à l'observatoire piscicole des Claiés de Vire
	Des nouvelles de nos affluents	Présentation de l'état d'avancement des programmes de restauration
	Visite guidée en canoë (base Condé)	Découverte du patrimoine fluvial (barrages, écluses, passes à poissons, maisons éclusières), la faune et la flore, le bocage, les roches du Ham...

4 réunions de préparation et vérification des textes ont eu lieu cette année avec les journalistes : 7 et 13 mars, 17 juillet et le 16 novembre, les échanges se faisant essentiellement par email.

d) Site internet du SAGE

Refondu en 2010 pour plus de convivialité, le site internet du SAGE permet d'accéder aux comptes rendus des réunions de CLE, aux documents du SAGE et aux études réalisées dans le cadre du SAGE. Le site est consultable à l'adresse suivante : www.sage-vire.fr.

L'état d'avancement du SAGE et des études y est présenté. Des liens renvoient vers les partenaires institutionnels et techniques et les sites de données dans le domaine de l'eau.

V. Accompagnement des communes et syndicat d'eau dans leurs projets

a) Le suivi des périmètres de protection de Couvains



Par délibération du 11 avril 2012, le SMVV a accepté d'assurer l'animation du comité local de suivi des captages de Couvains pour le SIAEP. La déclaration d'utilité publique des captages date de 2002. Le comité de suivi s'est réuni une première fois en 2011 pour établir la liste des actions à mener sur les périmètres. La mise en œuvre du plan d'actions comprenant un nettoyage des zones de dépôt, un programme de reconstitution du maillage bocager et une sécurisation des forages d'essai et bassin de stockage a été finalisée en 2013.

Figure 3: réception des travaux avec la DDTM et le conseil général

a) Le suivi des périmètres de protection de l'Elle à St-Jean-de-Savigny

L'étude du maillage bocager a été confiée au service boisement de la Chambre d'agriculture de la Manche pour compléter la DUP déposée en fin d'année sur le volet « haies anti-érosives ». Une réunion technique avec les services de l'Etat a permis d'identifier les haies protégées et préparer la permanence du 23 octobre à Couvains destinée à présenter le projet et recevoir les doléances des exploitants concernés. Une visite terrain organisée le 27 novembre sur le périmètre a permis d'engager les démarches sur la zone identifiée comme sensible par le diagnostic.

VI. Fonctionnement du SMVV

La commission eau du SMVV ne s'est pas réunie cette année.

L'état d'avancement du SAGE et du volet Rivière, ainsi que les budgets du volet eau du SMVV ont été présentés au comité syndical du SMVV les 2 avril et 22 octobre. Le bureau s'est réuni le 13 février.

Pendant l'absence de Delphine COUTURIAUX, en arrêt maladie de janvier à fin mars, l'animatrice a assuré le suivi de la comptabilité et la préparation du budget avec les différents agents en remplacement.

Formation : formation marchés public, les 30 mai et 1er juin.

Réunion de bilan 2013 avec l'AESN, CRBN et Cater : lundi 21 janvier.

a) Répartition du temps de travail en 2013

Nombre de jours travaillés en 2013 (temps plein)	198
--	-----

Volet	Nombre de jours	Part
CLE, bureau, sortie	26	13%
Groupe de travail	15	8%
Collecte de données	8	4%
Etudes Portes à flot, digues, animation UASBIV	25	13%
Etudes socio-économique, 4 seuils	18	9%
Littoral (submersion, profil de vulnérabilité)	4	2%
Continuité écologique : Vire moyenne et amont	12	6%
Zones humides, MAEt, doctrine eau	5	3%
Articulation avec autres démarches territ. (SCoT, PLUi)	7	4%
Exposition	0	0%
Communication : lettres info, site internet, présentations diverses, intervention IREO	18	9%
SIAEP - CLS	10	5%
SMVV, fonctionnement, budgets...	35	18%
Formation	5	3%
Divers	10	5%
Total	198	100%

b) Rappel des objectifs 2013 et état d'avancement

	Fin	En cours	Non engagé
<p>1. <i>Elaboration du SAGE :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter les scénarios du SAGE • Adopter la stratégie de la CLE 	x		x
<p>2. <i>Zones humides :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les collectivités en charge des documents d'urbanisme (SCoT et PLUi) sur le volet zones humides • Identifier 1 ou 2 autres secteurs stratégiques pour le fonctionnement hydrologique du bassin et mettre en place des MAEt 		x	x x
<p>3. <i>Hydromorphologie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Finir l'étude sur les 4 sites à enjeu touristique Claies de Vire, Candol, Condé-sur-Vire et La Chapelle-sur-Vire, • Finaliser les scénarios sur les seuils de la Vire moyenne 	x	x	
<p>4. <i>Basse-Vire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Finaliser l'étude pour l'amélioration de la continuité écologique sur les portes à flot, • Aménager les portes à flot • Engager une réflexion globale sur la basse Vire (portes à flot, canal Vire-Taute, marais...), • Disposer des données hydrauliques sur les incidences de l'effacement de certains seuils de la Vire moyenne sur les inondations de la basse Vire. 	x	x x	x
<p>5. <i>Poursuivre la communication :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire circuler l'exposition sur 2 nouveaux sites (La Meauffe, Vire, Isigny-sur-Mer... ?), • Editer un livret à disposition des visiteurs reprenant les panneaux, • Etablir un programme d'accueil des écoles, de visites guidées et de conférence. • Poursuivre la communication via la lettre d'information et le site internet • Travailler sur un parcours-découverte des milieux aquatiques avec l'ASEV de Condé-sur-Vire 	x		x x x x

c) Plan de financement 2013 de la cellule d'animation du SAGE

Recettes		Dépenses	
Animation			
Salaires et charges de l'animatrice	46 193,40 €	Agence de l'eau Seine Normandie	37% de l'animation 34 000,00 €
Dépenses de fonctionnement (locaux, tél, repro, formation, auto, assurance, poste...)	46 274,73 €	Conseil régional de Basse-Normandie	20% de l'animation 18 000,00 €
		Conseil général de la Manche	10% du global 9 700,00 €
		Conseil général du Calvados	10% du global 10 106,00 €
		SMVV / CC Vire	23% 20 662,13 €
Total	92 468,13 €	Total	92 468,13 €
Communication			
1 visite terrain avec les groupes de travail (Vire amont) : transport, repas	9 416,75 €	Agence de l'eau Seine Normandie	50% de la com. 4 708,38 €
3 Numéros de la lettre d'information du SAGE de la Vire + articles Internet		Conseil régional de Basse-Normandie	30% de la com. 2 825,03 €
		SMVV / CC Vire	20% de la com. 1883,35 €
Total	9 416,75 €	Total	7 533,40 €
TOTAL DES DÉPENSES	101 884,88 €	TOTAL DES RECETTES	101 884,88 €

Montant globale des subventions : 79 339 € soit 78% des dépenses

- Agence de l'eau = 38 708,38 € soit 38 % des dépenses
- Conseil régional = 20 825,03 € soit 20 % des dépenses
- Conseil général de la Manche = 9 700 € soit 10 % des dépenses
- Conseil général du Calvados = 10 106 € soit 10 % des dépenses

d) Objectifs 2014

La période d'élaboration du SAGE était initialement fixée à 6 ans (2008/2013). En décembre 2013, la commission locale de l'eau a adopté les scénarios contrastés du SAGE, dernière étape avant le choix de la stratégie et l'adoption des mesures.

Tout au long de son élaboration, la CLE a fait le choix de laisser toute sa place aux débats afin de permettre à ses membres et aux acteurs locaux de participer pleinement à l'élaboration des mesures et prendre en compte tous les usages, projets et avis.

Les réflexions débutées au cours du second semestre 2013 pour élaborer, avec les élus locaux, un scénario d'aménagement de la Vire en amont de Pont-Farcy se poursuivront sur le second semestre 2014.

Les réunions de la CLE sont suspendues jusqu'au renouvellement du collège des collectivités par les préfets de la Manche et du Calvados, à l'issue des élections municipales et des désignations des représentants dans les EPCI.

L'année 2014 permettra de finaliser les scénarios d'aménagement avec le collège renouvelé des élus et adopter la stratégie.

Les principaux objectifs pour l'année 2014 :

1. Elaboration du SAGE :

- Définir la stratégie de la CLE
- Engager la rédaction des documents du SAGE (recrutement d'un prestataire)

2. Basse-Vire :

- Réaliser les travaux d'aménagement des portes à flot,
- Accompagner l'UASBIV dans son projet de fusion des ASA de la basse Vire,
- Accompagner la CRC dans la réalisation de l'étude de faisabilité des tests d'ouverture des portes à flot,

3. Hydromorphologie :

- Définir un scénario d'aménagement pour les masses d'eau de la Vire amont avec les acteurs locaux concernés,
- Accompagner le SDSL dans la réalisation de l'étude sur les 4 sites à enjeu touristique : Claires de Vire, Candol, Condé-sur-Vire et La Chapelle-sur-Vire,

4. Zones humides

- Développer les programmes MAEt avec le CEN.

Le président de la
Commission locale de l'eau,

Philippe GOSSSELIN.

Le président du
Syndicat mixte du Val de Vire,

Dominique PAIN.

Le site internet du Sage : www.sage-vire.fr

Accueil Le SAGE de la Vire Le bassin de la Vire Les actions En savoir Contact Recherche

Etude socio-économique des sites hydrauliques de la Vire

Diagnostic socio-économique des sites hydrauliques* de la Vire

2/ Commissions inter-SAGE Vire et Douve-Taute pour la baie des Veys :
Jeudi 28 novembre à 14h.

Accueil Le SAGE de la Vire Le bassin de la Vire Les actions En savoir Contact Recherche

Les civelles et les portes à flot de la Vire

Les portes à flot de la Vire, situées dans la baie des Veys, ont été analysées par des experts de l'Office de l'Eau de Normandie, réalisée en décembre dans la Vire. Il n'y aurait pas d'impression de voir les portes à flot dans la Vire. Une étude est donc menée, par le propriétaire et gestionnaire des usages amonts (notamment vis-à-vis de la pêche).

Une étude est donc menée, par le propriétaire et gestionnaire des usages amonts (notamment vis-à-vis de la pêche).

Les informations relatives à la période propice pour la réparation des civelles sont très actives. Elles se situent plutôt pendant l'été (juin-juillet) que l'hiver (septembre-octobre) qui est trop noyé.

Le projet s'oriente vers la construction de nouvelles portes neuves équipées de civelles.

Bienvenue sur le site du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vire

ACTU

- LES DOCUMENTS DU SAGE : Vous êtes membre des commissions : Consultez les documents de séance du 11 avril 2013
- TENDANCE et SCENARIOS : Consultez les diaporamas des tendances du bassin de la Vire présenté en CLE le 11 avril 2013
- RESTAURATION DES AFFLUENTS DE LA VIRE LA JOIGNE : Le dossier de déclaration d'intérêt général des travaux de restauration est déposé en Préfecture de la Manche. L'ELLE : La consultation des entreprises pour les travaux de restauration est lancée, résultats début juin.
- PORTES A FLOT : Une étude pour améliorer la gestion des portes à flot de la Vire
- SAUMON ATLANTIQUE : 2013, année record
- ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DES SEUILS

Accédez aux données sur l'eau

- VIGORUES, les débits de la Vire en temps réel, site du ministère de l'écologie
- PROPLUVIA, les arrêtés de restriction d'eau, site du ministère de l'écologie
- EAUX SOUTERRAINES, le niveau des nappes, site du brgm
- PRIM NET, les risques d'inondation, site du ministère de l'écologie
- METEO, les cartes de vigilance, site de Météofrance

LA NEWSLETTER DU SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

QU'EST-CE QUE LE SAGE ?

Une Vire très « tendances »
En avril, la Commission locale de l'eau (CLE) a validé l'étude des « tendances » de la Vire réalisée par deux cabinets spécialisés IDEA-ARTELIA. Retour sur quelques points de cet important dossier sur lequel s'appuieront toutes les décisions à venir.

Près de 100 pages pour tout comprendre de la Vire, de son bassin et de ses enjeux. Vous pouvez retrouver la totalité de cette analyse des tendances sur le site du Sage.

Remontée des aloses
Entre le 1er janvier et le 12 juillet 2013, 3 154 aloses ont été recensées au site des Claires de Vire lors de leur remontée du cours d'eau. L'observatoire sera d'ailleurs ouvert au public pour des visites les lundis et mercredis à 15h... peut-être l'occasion de voir aussi passer une lamproie (20 depuis le début de l'année) ou un saumon atlantique (96 depuis le début de l'année).

Des nouvelles de nos affluents
La communauté de communes de l'Elle et le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de l'Elle analysent en ce moment les réponses reçues suite à la consultation lancée pour réaliser les travaux de restauration de leurs cours d'eau. La sélection des entreprises sera faite dans la foulée. Les travaux d'entretien du Fumichon viennent de se terminer, ceux du Sémilly d'achever un important diagnostic de 163 km de leurs cours d'eau.

Visite guidée en canoë
Visitez la Vire à la force de vos bras en canoë ! Chaque lundi, du 9 juillet au 20 août, le club de canoë-kayak de Condé-sur-Vire propose une sortie commentée au départ du moulin Lesnéchal, pour découvrir le patrimoine fluvial (barrages, écluses, passes à poissons, maisons éclusières), la faune et la flore, le bocage, les rochers du Ham. Renseignements et réservations au 02 33 57 33 66 ou 06 58 21 17 22. Site : www.sage-vire.fr

MARS 2013 N° 8

La lettre du SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Premières actions

En ce début d'année, les membres du SAGE démissionnent avec l'appui de nos partenaires IDEA et ARTELIA les évolutions socio-économiques et réglementaires pressenties sur notre bassin. Nous pourrions alors évaluer l'état de nos milieux et de notre ressource en eau à l'horizon 2020. C'est aussi, pour nous, l'occasion de faire le point sur la première action engagée suite aux réflexions du SAGE : le programme MAET des gronitres de Vire 2012. Vous en retrouverez les principaux éléments dans notre dossier. Il nous a permis d'accompagner 25 exploitants pour la mise en œuvre de pratiques favorables à la préservation de 200 ha de zones humides ! Je remercie les élus et professionnels Virois pour leur engagement et leur soutien sans lesquels aucune action ne serait possible. Ce programme, mené en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels, sera reconduit en 2013. Nous espérons l'étendre à d'autres territoires à enjeu pour l'eau dès 2014.

Philippe Gosselin, président de la SAGE



JUILLET 2013 N° 9

La lettre du SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



QU'EST-CE QUE LE SAGE ?

L'eau est l'affaire de tous ! Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vire doit fixer les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant. Ce document couvre 145 communes totalisant 112 600 habitants.

L'info du Sage en numérique

Le Sage de la Vire a étoffé ses moyens de communication. La Lettre, éditée trois fois par an en seconde par une newsletter en version numérique, ceci afin de mieux coller à l'actualité du Sage qui entre dans une phase importante. Cette version en ligne permet aussi d'offrir un espace commun de communication aux acteurs du Sage (associations, fédérations, collectivités, riverains...). Toutes informations pouvant intéresser les usagers du cours d'eau du bassin de la Vire sont à transmettre au SMVY. La commission communication les étudiera avant parution.

Parole d'acteurs : La Vire, atout touristique

Manche Tourisme se réjouit que le SAGE intègre ces enjeux importants de notre paysage, rien ne se développera en termes de pêche et de milieu aquatique.

Que pensez-vous des orientations du SAGE ?

Manche Tourisme approuve la volonté d'associer, au travers d'une large concertation, tous les acteurs concernés par la présence de la Vire. Tout en ciblant un respect des réglementations liées à leur objectif.

Avant les RISQUES ET AMBITIONS

Comment se porteront nos rivières d'ici quelques années ? La qualité des eaux va-t-elle s'améliorer ? Attendrons-nous les objectifs de « bon état » que nous fixe la directive cadre sur l'eau en 2020 ? Avec quelques mois d'avance sur les lycéens, les acteurs du bassin ont « planché » eux aussi sur des questions assez ardues ! Avec l'appui des cabinets IDEA et ARTELIA nous savons désormais que pour certains indicateurs physico-chimiques (comme le phosphore) et biologiques (invertébrés et poissons) nous risquons de ne pas atteindre les objectifs. Nous risquons aussi de connaître des tensions croissantes sur la ressource en eau potable. Forts de ces connaissances, nous construisons maintenant les « scénarios alternatifs » qui nous permettront de retrouver des milieux et des eaux de qualité. C'est une tâche importante, car nous savons que le développement socio-économique de notre territoire dépendra aussi de la richesse de notre cadre de vie. Enfin, même si l'été tarde à se montrer, j'ai souhaité, dans ce numéro de juillet, laisser la parole aux acteurs du bassin.

Parole

Le Groupeur associations de concession et Rencontrez administrat

« Depuis la nonrecherche lionisme f deau ont avec le di l'ambition des cour la Bac ; l'activité une di objet l pour gique ; à des tain ; pour il n den det var ta tr

BOSSIE

HISTOIRE D'EAU

LA GESTION DE LA VIRE EN 1906

Chemin de halage, dérivation... Les projets et les travaux d'aménagements de la Vire se sont succédé avec, dès 1625, l'évacuation d'un chenal de la mer aux Claires de Vire. L'établissement du pont des Veys en remplacement d'un goulet (1824) puis son équipement de portes à flot (1826) perturbe tant la navigation que l'aménagement du « canal de Vire-et-Taste » est approuvé le 4 juin 1830. Les travaux sont menés de 1833 à 1839 pour le canal de St-Lô à Pontbec, et de 1848 à 1861 pour celui de St-Lô à Pont-Farcy Suite à l'ordonnance du 10 juillet 1835 relative à la pêche fluviale, la Vire est classée navigable à partir du pont de Saint-Lô vers la mer et par la loi du 31 mai 1846, du pont de Saint-Lô vers Pont-Farcy. En 1860, un décret répartit les charges d'entretien entre l'Etat et les propriétaires des 14 L'ingénieur des Ponts et Chaussées, H Cordier, dans une notice de 1906, nous éclaire à ce sujet. Les berges en amont de ces plantations recépées périodiquement par les riverains. La rive du halage est entretenue par l'Etat. Les berges y sont assez bien forées. En aval, les berges non sujettes à l'érosion. Etat et riverains se font rien pour les entretenir. Cette situation ne semble pas préjudiciable aux bûcherons raison des profondures importantes sur ce tronçon. Des levés bathymétriques annuels du chenal navigable montrent que son relief évolue peu. L'Etat assure divers entretiens annuels réalisés par les éclusiers réunis en brigades. La Vire est rayée de la nomenclature des voies navigables le 28 décembre 1926 et le canal en 1957.

Vire domaniale : quelques règles à connaître

QUELLES SONT LES LIMITES DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL DE LA VIRE ? QUELLES SERVENTES LE CODE (CGPPP) IMPOSE-T-IL AUX RIVERAINS ? VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE.

C'est la règle du *pleinimum flumen* - la limite moyenne des eaux hautes avant débordement - qui détermine le domaine public fluvial (DPF) de la Vire. Flots et atterrissements en font également partie. Le bon entretien nécessaire au recto) Change aux propriétaires riverains, aussi bien privés que publics (ex : le Conseil général pour la Vole verte) de se protéger en cas de déviation de la berge. Le domaine public est également soumis aux principes d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité - il ne peut, par exemple, pas être vendu à une personne privée même si cette dernière l'occupe depuis longtemps avec autorisation.

« Dialogue et information avant tout recours »

les installations, ouvrages, travaux et activités qui peuvent altérer sa qualité et son bon écoulement. Le maire exerce également son pouvoir de police générale pour des raisons de protection de l'ordre public, et peut constater des infractions et des pollutions. Il est aussi tenu d'avertir le public des dangers particuliers en matière de baignade, qui est interdite sur la Vire.

Des servitudes à respecter

Le long des rives domaniales de la Vire, les riverains sont soumis à la servitude de « marchepied » et doivent laisser libre, sur chaque rive, une bande de 3,25 mètres sans clôtures, ni plantation d'arbres, ni constructions. Ce passage est réservé aux promeneurs, aux pêcheurs, aux chasseurs (via les baux de leurs associations) ainsi qu'au personnel chargé de l'entretien. Toute infraction constatée (dégradations sur les berges, plantations non autorisées d'arbres...) est à signaler au SDLS et à la DDTM. Dans tous les cas, dialogue et information sont privilégiés avant tout recours. Il faut noter que l'eau est considérée comme faisant partie du patrimoine commun de la nation. La police de l'eau, exercée par la DDTM, réglemente donc les installations, ouvrages, travaux et activités qui peuvent altérer sa qualité et son bon écoulement. Le maire exerce également son pouvoir de police générale pour des raisons de protection de l'ordre public, et peut constater des infractions et des pollutions. Il est aussi tenu d'avertir le public des dangers particuliers en matière de baignade, qui est interdite sur la Vire.

Et le halage

Accès à l'autour des années 2000, d'Airiel à Fourneaux, par le Conseil général de la Manche et Pont-Farcy par le Conseil général du Cotentin. Le chemin de halage est un domaine ouvert au public et converti en voie verte (en l'absence de navigation) qui verte met définitivement fin à la servitude de halage, mais la servitude de marchepied perdure. Le Département a réalisé d'importants aménagements (riveraines, nature, entretien - fauchage, espace nettoyage des citernes et de la voie communale riveraines (via des conventions passées avec le Département). La Vole verte est ouverte à tous, à condition de circuler à pied ou avec des moyens de locomotion non motorisés - vélo, rollers, cheval.

SMVY - SAGE
Société anonyme
Siège social : 10 rue de la République
50000 SAINT-LO
Tel : 02 33 72 86 70
Courriel : sagedevire@smvvy.com

SMVY
EPAU
LA MANCHE
SAGE

Annexe 2 - Les principales dates 2013

Les dates clés du SAGE

Arrêté Préfectoral de composition de la CLE : modifié le 21 juin 2012
Approbation du diagnostic et des enjeux : le 4 octobre 2012

1. La CLE

- CLE n°1111 avril
- CLE n°12 16 décembre

2. Le bureau

- Réunions préparatoire31 janvier
- Bureau n° 821 mars
- Réunions préparatoire 13 septembre
- Bureau n° 97 octobre
- Bureau n° 11 15 novembre

3. Sortie terrain annuelle de la CLE

- Sortie annuelle Baie des Veys 11 juillet

4. Réunion des groupes de travail :

- Intercommission à Baudre22 février
- Intercommission à Landelle-et-Coupigny 14 juin
-
- Groupe de travail Qualité.....13 mai
- Groupe de travail Milieux.....13 mai
- Groupe de travail Quantité21 mai
- Copil Inter-Sage à Carentan..... 28 novembre
-

5. Inter-Sages Baie des Veys

- Comité technique préparation Inter-Sage n°19 septembre
- Comité technique préparation Inter-Sage n°2 15 octobre

6. Réunions des comités techniques

• **Hydromorphologie et continuité écologique**

Projet d'aménagement des seuils Vire moyenne

- Rencontre Ph. Gosselin, M. Manca, P. Pinel.....21 mars
- Rencontre représentants base CK, Onema5 avril
- Relevés Moulin Hébert FDFPPMA29 mai
- Rencontre directeur de l'entreprise Guérin 2 juillet
- Appui rédaction CC Aubigny 12 juillet
- Descente CK bief Moulin Hébert, base canoë ASEV AESN, FDPPMA 12 juillet
- Rencontre Président Cté de com. Tessy 29 août

Projet d'aménagement des seuils Vire amont

- Scénarios Vire amont DDTM, AESN, Onema à la FDP14 5 novembre
- Présentation à Annie Bihel 7 novembre
- Présentation des scénarios aux élus (Ste marie Laumont)..... 29 novembre
- Présentation des scénarios aux maires (Pont-Bellanger) 19 décembre

• **Etude de faisabilité d'aménagement des 4 seuils**

- Analyse des offres (SDSL)28 janvier

- Audition des BET candidats 10 avril
- Copil n°1 SINBIO 26 juin
- Entretien SINBIO..... 3 octobre
- Copil n°2 SINBIO 4 décembre

• **Portes à flot**

- CS de l'UASBIV 9 avril
- Inspection état des digues UASBIV, SDSL 16 mai
- Inspection état des digues UASBIV, SDSL 24 mai
- Copil n°4 Portes à flot..... 28 mai
- Inspection état des digues UASBIV, SDSL 13 juin
- Point sur rapport pour solde avec EGIS..... 13 novembre
- Préparation du cahier des charges étude test ouverture PAF 11 décembre
- CS de l'UASBIV 12 décembre
- Nombreux échanges et rdv téléphoniques avec le bureau d'études et les partenaires..... pm

• **Etude socio-économique des ouvrages de la Vire**

- Préparation du cotech n°1 15 mars
- Terrain, test tableau d'enquête MAG 29 mars
- Copil n°1 15 avril
- Réunion calage méthodologie MAG..... 31 mai
- Copil n°2 11 juin
- Nombreuses réunions internes/MAG pm
- Préparation du copil..... 25 juin
- Point avec Onema 28 juin
- Copil n°3 5 juillet
- Restitution de l'étude aux propriétaires, organismes (journée) 6 septembre
- Jury soutenance A. Chidou 11 octobre

• **Etangs de Semilly**

- Rencontre Maire de La Barre de Semilly 14 février
- Réunion de présentation 15 février

• **ENS carrières et fours à chaux de Cavigny**

- Présentation du bureau d'études 12 avril
- Copil n°2 1er juillet
- Copil n°4 8 novembre

7. Les zones de protection prioritaires

• **Suivi des périmètres de protection de Couvains**

- Suivi des travaux sur le périmètre de protection 6 février
- Bilan plantations sur le périmètre 12 février
- Réception des travaux bocage 6 mai

• **Captage Grenelle des Veys**

- Comité technique des Captages Grenelle des Veys n°2..... 19 septembre

• **Captage de L'Elle**

- Restitution études bocagères et technico-économique à la Chambre d'agri 50 22 octobre
- Restitution aux agriculteurs à Couvains 23 octobre
- Comité syndical du SIAEP de St-Clair 24 octobre
- Bilan sur le périmètre avec CA50 et Planis..... 27 novembre

• **Comité de pilotage du profil de vulnérabilité de la baie des Veys (PNR)**

- Comité de pilotage du profil de vulnérabilité de la baie des Veys (PNR) 3 mai
- Comité de pilotage du profil de vulnérabilité de la baie des Veys (AESN) 14 novembre

8. Zones humides et biodiversité

• **Candidature MAEt « granites de Vire »**

- Préparation campagne 2013 avec CA144 avril
- Bilan campagne 2013 30 septembre
- Préparation campagne 2014 avec CEN 4 octobre

• **Doctrine eau et urbanisme de la DDTM 14**

- Comité technique n°1 (DDTM14)17 avril

9. Articulation avec les autres démarches territoriales

• **PLUi de Vire**

- Bilan de l'inventaire bocager 17 juin

• **PLU de Saint-Clair-sur-Elle**

- Présentation aux organismes associés 21 juin

• **PNR**

- Entretien des fossés et cours d'eau dans le marais (ASA) 18 juin

• **Plan départemental des itinéraires de randonnée nautique (50)**

- Présentation Itinéraires 5 juillet

10. Réunions de calage pour l'élaboration du SAGE

• **AESN : SDAGE, PTAP, SAGE**

- Elaboration du SDAGE (STL)23 janvier
- Présentation du 10^{ème} programme à Saint-Lô 20 février
- Elaboration du SDAGE (STL) 8 avril
- Elaboration du SDAGE (STL) 4 juillet
- Séminaire « Littoral » AESN Criel-sur-Mer 10 et 11 septembre
- Journée des animateurs SAGE à Nanterre 3 décembre
- Forum de l'eau Mémorial de Caen 11 décembre

• **Atelier IRD2 « des objectifs environnementaux au projet de territoire »**

- Préparation de l'atelier, IRD2 21 octobre
- Atelier à Villedieu les Poêles 20 décembre

• **Réunion avec les présidents :**

- Réunion avec le président du SMVV tous les lundis
- Réunion avec le président du Volet Eau tous les lundis

• **Réunion SDSL**

- Bilan état berges de la Vire aval St-Lô 5 février
- Bilan état berges de la Vire amont St-Lô 12 février

11. Communication

• **Presse**

- La Presse de la Manche : la qualité des eaux 3 avril

• **Lettres d'info du SAGE**

- Commission communication n°10 5 avril
- Préparation lettres - Ph. Berruer, L. Vilboux 19 mars, 18 avril, 17 mai, 27 août, 21 novembre

• **Rencontres des acteurs locaux**

- Association producteurs de chanvre 15 mai

12. Fonctionnement du SMVV

• **Volet rivière**

- Marché public pour la restauration de l'Elle / SIAEP 8 avril

• **Vie du SMVV**

- Comité syndical8 avril et 23 septembre
- Bureau 13 février
- Préparation du budget 18 mars
- Commission finance 26 mars

Absence de Delphine COUTURIAUX de janvier à fin mars : Suivi de la comptabilité, préparation du budget avec les agents en remplacement.

• **Formations**

- Faune et flore aquatique, CNFPT Angers3, 4 et 5 juin
- Excel niveau2, CNFPT Hérouville 12 septembre
- Marchés publics en procédure adaptée CNFPT St-Lô 8 et 9 octobre